

AISSA
Société : BACKSTAGE

21 AVR. 2010

Enregistré à : SIE DE DRAGUIGNAN-NORD
Le 15/03/2010 Bordereau n°2010/607 Case n°15
Enregistrement : Exonéré Pénalités :
Total liquidé : zéro euro
Montant reçu : zéro euro
L'Agent

Ext 2388

Société à responsabilité limitée

Au capital de 3 000 €

Siège social : les marines d'Agay 125 boulevard de la plage 83530 Agay

Le soussigné : Madame Céline Ribourel, née Petit le 29/09/1973 à Deauville et domiciliée à : Cap Esterel, villa 21, allée de l'escapade 83530 Agay, a établi ainsi ce qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée dont le gérant est l'associé unique.

Article 1 er : Forme

La société est à responsabilité limitée.

Article 2 em : Objet

La société a pour objet :

La vente de prêt à porter et d'accessoires jouets produit de bien être, décoration, divers....

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelques nature qu'elles soient vente location création import export exposition se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tout autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension sont développement.

Article 3 : Dénomination

Sa dénomination sociale est BACKSTAGE

Dans tous les actes et documents émanant de la société, cette dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement des mots « société à responsabilité limitée » ou des initiales « SARL » et de l'énonciation du capital social.

Article 4 : Siège social

Le siège social est fixé : RESIDENCE LES MARINES D'AGAY

125 boulevard de la plage

83530 Agay

Il peut être transféré par décision De l'associé unique.

Article 5 : Durée

La société à une durée de 99 années, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

CR

Article 6 : Apports

Apport en numéraire :

Madame Céline Ribourel apporte et verse à la société une somme totale de 3 000 € (trois mille euros) qui a été déposée 13 Mars 2010 au crédit d'un compte ouvert au nom de la société en formation, à la BNP de ST Raphaël.

Article 7 : Capital social et parts sociales

Le capital est fixé à la somme de : 3 000€ (trois mille euro)

Le capital est divisé en 30 parts égales d'un montant de 100€ chacune, intégralement libérées.

Article 8 : Gérance

La société est gérée par son associé unique ,Mme Céline Ribourel .

Article 9 : Décisions de l'associé

L'associé unique exerce les pouvoirs et prérogative de l'assemblée générale dans la société pluripersonnelle. Ses décisions sont répertoriées sur un registre coté et paraphé.

Il ne peut en aucun cas déléguer ses pouvoirs

Article 10 : Exercice social

Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le 1 er avril et finit le 31 Mars

Article 11 : Comptes sociaux

Le rapport de gestion, l'inventaire et les comptes annuels sont établis par l'associé unique gérant. Leur dépôt au registre du commerce et des sociétés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice vaut approbation des comptes.

Article 12 : Actes accomplis pour le compte de la société en formation

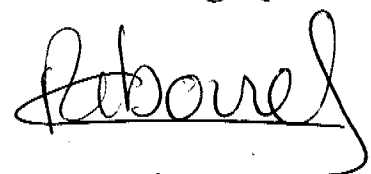
L'état des actes accomplis pour le compte de la société en formation à été annexé aux statuts .La signature de ceux-ci emportera reprise de ces engagements par la société, lorsque celle-ci aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Article 13 : Frais formalités de publicité

Les frais afférents à la constitution des présents statuts et de leurs suites seront pris en charge par la société.Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Fait à ST Raphael le 13 Mars 2010 En 8 exemplaires.

signature CR



Dénomination sociale : BACKSTAGE

Forme juridique : EURL

Capital social : 3 000€

Siège de la société : LES MARINES D'AGAY 125 BOULEVARD DE LA PLAGE 83530 AGAY

Madame Céline Ribourel, agissant en qualité de fondateur de la société, déclare avoir pris personnellement, en vue de la création de la dite société, les engagements suivants :

- Ouverture d'un compte bancaire à la BNP de ST Raphaël pour dépôt des fonds constituant le capital social
- Annonce légale dans le Var Matin.

Signature de l'associé (« lu et approuvé »)

Lu et approuvé
